

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat
Question écrite n° 118598

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent d'encadrer l'évolution des taux d'impôts locaux votés par les collectivités territoriales. Aussi, il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur: M. Francis Falala

Circonscription: Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 118598 Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales **Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1713

Erratum de la question publiée le : 27 février 2007, page 2267